

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 JUILLET 2012

#### 2012-23 INDEMNITE DE CONSEIL ATTRIBUEE A MONSIEUR LE TRESORIER

L'an deux mille douze, le jeudi 12 juillet, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 6 juillet 2012, s'est réuni salle du Lac, à Saint Viaud, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson

**Suppléants présents :**

Monsieur Philippe LERAY, délégué suppléant du collège électoral de cœur d'estuaire  
Monsieur Jean Pierre TASSY, délégué suppléant de la communauté de communes cœur pays de Retz  
Monsieur Michel BOUYER, délégué suppléant du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Pierre SEVEC, délégué suppléant du collège électoral de Pornic

**Excusés:**

Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte  
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Jean-Michel BRARD, délégué du collège électoral Pornic  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

**Secrétaire de séance :** M. André Barreau

**Délibération affichée :** le 13 juillet 2012

## **2012-23 INDEMNITE DE CONSEIL ATTRIBUEE A MONSIEUR LE TRESORIER**

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi des indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées,

M. Philippe ROLAIN, nouveau trésorier du SYDELA a pris ses fonctions le 21 mai 2012.

Le comité décide :

- De lui attribuer à compter de cette date un taux d'indemnité annuelle au titre des missions de conseil à hauteur de 100% du maximum autorisé.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Bernard CLOUET

